

ATTAC VS NESTLE : QUE DECIDERA LA JUSTICE VAUDOISE ?



A la veille du procès civil d'Attac contre Nestlé et Securitas

Une des plaignantes

SUSAN GEORGE

Ecrivaine, politologue et militante altermondialiste

donne une conférence

Leur crise, nos solutions

Buffet de la Gare, Salle des vigneronns, Lausanne, 23 janvier 2012, 20h



attac Organisé par Attac Vaud

Plus de trois ans après la révélation par la TSR de l'espionnage d'un groupe de travail d'Attac par Securitas pour le compte de Nestlé, le procès civil aura enfin lieu les 24 et 25 janvier 2012. Attac-Suisse ainsi que les membres du groupe espionné, auteur.e.s de l'ouvrage « Attac contre l'empire Nestlé », paru en 2004, avaient porté plainte en juin 2008 pour atteinte à la personnalité et violation de la loi sur la protection des données. Ce procès public constitue un moment

décisif puisqu'il doit déterminer si une multinationale suisse peut impunément recourir à des méthodes d'infiltration et de surveillance secrète des activités politiques des citoyennes et citoyens.

A la veille du procès, une des plaignantes, écrivaine de renom et préfacière du livre « Attac contre l'empire Nestlé », Susan George, donnera une conférence sur les questions de fond liées à cette affaire. Elle reviendra plus généralement sur le rôle de l'économie privée dans la crise actuelle et sur la défense des droits démocratiques citoyens. La politologue franco-américaine, figure de l'altermondialisme, directrice associée du Transnational Institute d'Amsterdam, présidente d'honneur d'Attac et auteure de nombreux ouvrages critiques, présentera son analyse de la crise actuelle qu'elle ne voit pas comme un « accident », mais comme le résultat de politiques délibérées développées dans le cadre du néolibéralisme. Elle proposera également une série de mesures originales et parfaitement applicables pour sortir de la crise et abattre les murs de la pauvreté et des inégalités.

Pour plus d'informations, voir :

<http://www.suisse.attac.org/-Nestle-a-espionne-Attac-via->